

# COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ASPET DU 12 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le douze avril à dix heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'ASPET s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame SARRADET Josette, Présidente, comme suite à convocation en date du huit avril deux mille dix-neuf.

**PRESENTS :** MMES & MM. Josette SARRADET, Eliane CHANGEUX-LAIRE, Paul LASTECOUERES, Gianni BURATTONI, Taïla BENZEROUAL, René OUSSET.

**ABSENTS :** MMES & MM. Muriel SAGET-VALERA, Clotilde COLLIER, Martine TOURET, Soumaya CHOQUART, Stéphane DURON.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Paul LASTECOUERES.

◆ **Madame la Présidente déclare la séance ouverte à 10h12.**

## BUDGET CCAS : PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DCCAS 19 - 003

Madame la Présidente présente le Compte Administratif 2018 du budget du CCAS. Lors du vote, la Présidence de l'Assemblée est assurée par Gianni BURATTONI. Le Compte Administratif 2018 du budget CCAS fait ressortir :

	<b>Résultat de l'exercice 2018</b>	<b>Résultat antérieur reporté</b>	<b>Résultat de clôture 2018</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	- 3218.19 €	+ 26 667.06 €	+ 23 448.87 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	+ 731.88 €	0 €	+ 731.88 €
<b>Total</b>	- 2486.31 €	+ 26 667.06 €	+ 24 180.75 €

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION à l'unanimité :  
ADOpte le Compte Administratif 2018 du budget du CCAS.

## APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DRESSE PAR LE RECEVEUR MUNICIPAL DCCAS 19-004

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1 - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2018 au 31 Décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2 - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;

3 - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019**  
**DCCAS 19-005**

Il s'équilibre en recettes et dépenses comme suit :

- section de fonctionnement : 119 491.12 €
- section d'investissement : 17 000.00 €

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité :  
ADOpte le budget primitif 2019 du CCAS.

**SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS**  
**DCCAS 18 – 006**

Il est prévu au budget 2019 au C/6574 la somme de 700 € à ventiler comme énoncé ci-dessous. Le versement sera effectif sous réserve du dépôt de dossier de demande de subvention au CCAS :

- Restos du cœur : 250 €
- AFM Téléthon : 200 €
- Femmes de papier : 250 €

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer les subventions sus nommées ;
- La dépense sera attribuée au c/6574 du budget

**QUESTIONS DIVERSES**

- Point CLAS : il est décidé que ce point sera examiné à un prochain Conseil d'Administration
- Cantine satellite : information sur la fiche de consultation pour la livraison des repas
- Foyer communal : projet de mise à disposition au bénéfice de la CCCGS pour l'ALSH
- Crèche St Jean Baptiste : information sur questionnaire d'enquête élaboré par la CCCGS à destination des familles. Importance d'une large diffusion sur le territoire.

**Madame la Présidente clôture la séance à 11h02.**

Délibérations transmises en Sous-Préfecture le 15/04/2019

Affichage du compte-rendu le 16/04/2019

